

Baccalauréat

Enseignement de l'éducation physique et à la santé



Stage 3 ÉPS secondaire- Assistanat et enseignement au secondaire
EDU 3004 - 5 crédits

GUIDE DE STAGE POUR ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

2020-2021

EDU 3004

L'équipe d'encadrement des stages

Catherine Joly
Responsable des stages
c.joly@umontreal.ca
514-343-6680

Commis aux stages
514-343-2276

Guide préparé par Cecilia Borges en collaboration avec
Catherine Joly et l'équipe de superviseurs de stage

L'utilisation du masculin est sans discrimination et a pour but d'alléger la lecture.

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignant associé par courriel.

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION DU STAGE	4
NOTE IMPORTANTE POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS DU STAGE EDU 3004	4
CHEMINEMENT DE 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e ANNÉE	5
FORMULE ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLE	6
CALENDRIER DE STAGE	7
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES	9
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL.....	10
DOCUMENTS À REMETTRE PAR L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ.....	12
DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	13
ÉVALUATION DU STAGE	14
RÉPARTITION DES SEMAINES DE STAGE.....	17
PROJET COMPÉTENCE 9.....	19
DEUX VISITES DE SUPERVISION.....	20
GUIDE D'ÉVALUATION.....	21
ANNEXES	
ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE.....	35
GRILLE D'APPRÉCIATION DE L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE	37
GUIDE DE PLANIFICATION.....	38
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE	40

SITES INTERNET UTILES POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé. Il comprend aussi la procédure pour s'inscrire au site StudiUM fc destiné aux enseignants associés :

 <https://fse.umontreal.ca/etudes-de-1er-cycle/stages/>

De plus, une page StudiUM fc sera disponible à la fin de l'été 2020 pour les enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de l'accompagnement des stagiaires. Les enseignants intéressés devront se créer un compte:

 <https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

PRÉSENTATION DU STAGE

Ce stage d'une durée de 28 jours a pour objectif de permettre à l'étudiant de développer ses compétences professionnelles par l'acquisition d'habiletés, d'attitudes professionnelles et de connaissances liées à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé ainsi qu'à l'analyse des pratiques d'enseignement.

En continuité avec le stage précédent, en plus de planifier des séquences d'enseignement, de piloter et de superviser le groupe classe et d'apprécier les effets de ses interventions, **il s'agit pour l'étudiant d'une première occasion pour évaluer les apprentissages des élèves** et coopérer plus étroitement avec l'enseignant associé et l'équipe école dans l'exercice de ses fonctions. En ce sens, il vise spécifiquement la mobilisation des ressources et le développement de compétences relativement à la planification de situations d'apprentissage, au pilotage, à la supervision et à l'évaluation des apprentissages chez les élèves. Enfin, dans une démarche de développement professionnel, il collabore à l'analyse réflexive sur la gestion de la classe, la gestion des apprentissages et de façon globale sur la pratique enseignante, ainsi qu'à l'adoption d'un agir éthique et professionnel.

Il vise une intégration progressive en milieu scolaire et une prise en charge graduelle auprès des élèves et des groupes classe à travers des activités d'observation, d'assistantat, d'enseignement de situations d'apprentissage. Les séminaires à l'université favorisent une vue d'ensemble par la mise en commun des expériences et sont en lien direct avec les observations et les interventions en stage.

NOTE IMPORTANTE POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS DU STAGE EDU 3004

Il est possible que le stage EDU 3004 soit le premier stage au secondaire de votre stagiaire. Cette première expérience est donc une occasion importante pour nos étudiants de développer leur confiance, se familiariser avec un établissement secondaire et développer leurs compétences auprès des élèves de niveau secondaire.

CHEMINEMENT DE 1^{RE}, 2^E ET 3^E ANNÉE

Première année

L'enseignement d'ÉPS au primaire et au secondaire

Automne	Cr.	Hiver	Cr.
DID10101 Français écrit pour futurs enseignants 1	1,5	DID10102 Français écrit pour futurs enseignants 2	1,5
ETA1001 Histoire et philosophie de l'éducation	3	KIN1047 Activité physique : bases physiologiques	4
KIN1031 Apprentissage et contrôle du mouvement	3	KIN1408 Atelier au préscolaire et au primaire	3
KIN1049 Anatomie fonctionnelle et enseignement	3	KIN2102 Sécurité et premiers soins	3
KIN1109 Agir et interagir au primaire	2	PPA2102 Gestion de classe en éducation physique	3
KIN1712 Introduction en ÉPS	3	EDU1004 Stage 1 enseignement ÉPS primaire et secondaire Préalable (s) : KIN1712. Concomitant (s): EDU 1314 KIN1408, PPA2102	3
Activité d'intégration : EDU1314 Séminaire d'intégration en ÉPS 1			1
Total	15,5		18,5

Deuxième année

L'enseignement d'ÉPS au primaire

Automne	Cr.	Hiver	Cr.
DID2000 Oral	1	KIN2208 Agir et interagir - patinoire	2
DID2107 Didactique de l'ÉPS	4	KIN2209 Activité physique et saine alimentation	2
ETA1250 Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages	1	PPA1100 Apprentissage scolaire et développement	3
ETA1900 Système éducatif et profession enseignante	3	PPA3400 Intégration scolaire des élèves HDAA	3
KIN2101 Biomécanique et enseignement	3	EDU2204 Stage 2 assistantat et enseignement au primaire Préalable (s) : EDU1004, DID2107. Concomitant (s): EDU 2314, PPA1100, PPA3400	5
KIN2107 Activités collectives espaces communs	2		
KIN2109 Agir mouvements fondamentaux	2		
Activité d'intégration : EDU2314 Séminaire d'intégration en ÉPS 2			1
Total	16		16

Troisième année

L'enseignement de l'ÉPS au secondaire

Automne	Cr.	Hiver	Cr.
ETA3888 Évaluation des apprentissages en ÉPS	3	KIN3710 Élèves à besoins particuliers et ÉPS	3
KIN1402 Atelier au secondaire	3	KIN3105 Activités – duel en espaces distincts	2
		KIN1405 Évaluation des aptitudes physiques	2
		KIN3106 Agir et interagir - piscine	2
PPA3310 L'adolescent et l'école comme milieu de vie	3	PPA3102 Intervention en ÉPS : élèves en difficulté	3
		KIN3201 Enseigner en plein air 1	1
Stage : EDU3004 Stage 3 assistantat et enseignement ÉPS au secondaire Préalable (s) : DID 2107, EDU2204, Concomitant (s): EDU 3314, ETA3888, KIN 1402, PPA3310	5	Un cours à option (au moins 1 cr.) :	1
Activité d'intégration : EDU3314 Séminaire d'intégration en ÉPS 3			1
Total	14		13ou14

FORMULE (BASÉE SUR LE CALENDRIER DE STAGE RÉGULIER)

<p>PRÉSTAGE : 2 demi-journées</p> <p>STAGE : 28 jours</p> <p>SÉMINAIRES : 4 rencontres de 3h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 demi-journées de préstage (observations et intégration) à effectuer AVANT le 1^{er} séminaire. • Le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il discute des attentes respectives et remplit l'entente de stage (Annexe 1) • Présence à temps plein dans le milieu de stage pendant 28 jours intensifs, selon l'horaire de l'établissement scolaire. • Participation active obligatoire à 4 séminaires selon le calendrier. Rappelons que les séminaires sont des activités obligatoires à évaluation continue.
<p>3 jours : Volet intégration, observation et assistantat</p> <p>25 jours : Prise en charge progressive jusqu'à une tâche complète en ÉPS</p>	<p>Intégration, observation et assistantat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement des groupes; • Comportement d'élèves, climat des classes, élèves à besoins particuliers; • Approches pédagogiques; • Modèles de gestion de classe. • Collaboration aux différentes tâches de l'enseignant. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant et s'il y a lieu, participation à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres de parents d'élèves, etc.; • Participation à une journée pédagogique s'il y a lieu. <p>Prise en charge progressive jusqu'à la prise en charge complète : La formule prévoit de la souplesse dans l'arrimage de la prise en charge. La répartition proposée permet aux étudiants de s'approprier progressivement la tâche et favoriser des périodes d'enseignement AVANT la première visite de supervision. (Voir pages 17-18)</p>
<p>Supervision 2 visites planifiées</p>	<p>Deux visites planifiées avec le superviseur de stage 1^{re} visite : dans les semaines 2 et 3 2^e visite : dans les semaines 4 et 5</p> <p>Chacune des visites comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par le stagiaire. • Rencontre de rétroaction en triade avec l'enseignant associé ; échanges sur le déroulement du stage et ajustement des plans d'action. • Évaluation du stagiaire en tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

CALENDRIER DE STAGE

Calendrier régulier

A2020

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4						1			1	2	3	4	5	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
							30	31												

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

Cours : du 1^{er} septembre au 6 novembre

Fête du travail : 7 septembre

Action de grâce : 12 octobre

Semaine d'activités libres : du 19 au 23 octobre

*** Cette cohorte aura 18 jours de plus dans leur EDU 4104 H22

23 novembre : levée de la mention ATN

Stage : EDU 3004 - 5 cr. 

2 demi-journées de préstage (à placer)
et 33 jours de stage entre le 21 octobre et le 18 décembre

4 séminaires : 

le 14 octobre de 16h30 à 19h30,
le 23 novembre de 16h30 à 19h30,
le 1^{er} décembre de 16h30 à 19h30
et le 21 décembre de 15h30 à 18h30

Dépôt du rapport de stage : envoi électronique
au superviseur le 23 décembre avant midi 

H 2020 (session exceptionnelle)

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31			
31																				

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3						1			1	2	3	4	5	
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
							30	31												

Cours : du 7 janvier au 5 février

Semaine d'activités libres : À la fin février ou au début mars selon l'établissement scolaire

Congé de Pâques : 2 au 5 avril

Stage: EDU 3004X - 5 cr.

2 demi-journées de préstage (à placer) 

et 28 jours de stage du 15 février au 1^{er} avril

4 séminaires :

- 10 février de 16h30 à 19h30 
- 24 février de 16h30 à 19h30
- 22 mars de 12h30 à 15h30
- 6 avril de 12h30 à 15h30

Dépôt du rapport de stage : envoi électronique au superviseur le 9 avril avant midi 

RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. Vis-à-vis de l'école

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; **ils doivent respecter l'horaire de l'école**. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage.
 - 1.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à l'enseignant associé. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais. Toute journée d'absence devra être reprise.
 - 1.3.2. Si l'absence en stage dépasse deux jours, la responsable des stages doit être informée. En fonction de la durée de l'absence et du calendrier de stage, elle déterminera s'il y a lieu de modifier le calendrier ou de reporter le stage.
- 1.4. Étant donné que l'entente provinciale signée par les commissions scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un ou une stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), **la suppléance est interdite durant le stage**. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son milieu de stage.
- 1.5. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes ([voir le guide Agir de façon éthique et responsable en stage, en fin de guide](#)).

2. Vis-à-vis de l'université

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. **La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.**
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3. **Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage.** Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.

2.4 Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

IMPORTANT : L'enseignant associé est responsable de ses groupes en tout temps.

Rôle de l'enseignant associé

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - superviser sa planification à long terme et quotidienne (sommaire et détaillée): le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - commenter ou annoter les canevas de planification que le stagiaire lui présente 48h avant le pilotage des activités.
- Observer, au moins trois heures par semaine, et donner des rétroactions de façon régulière.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire, à la mi- stage et à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Rôle du superviseur

- Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.

**DOCUMENTS À REMETTRE
PAR L'ENSEIGNANT
ASSOCIÉ**

Spécificités

Outils disponibles sur Studium

Échéance

**** le stagiaire les fournit à son enseignant associé.**

Entente de stage	Rédaction de l'entente de stage avec l'enseignant associé	Au 1^{er} séminaire , par courriel ou papier
Grille d'appréciation de l'implication professionnelle du stagiaire	L'enseignant associé complète une grille d'appréciation de l'implication professionnelle de son stagiaire (7 énoncés touchant certaines compétences)	Après une semaine , par courriel institutionnel
Grille d'appréciation mi- stage de l'enseignant associé	Cette grille d'appréciation mi- stage devrait permettre de faire le point sur les acquis , de définir ensemble les aspects particuliers à travailler et d'aider le stagiaire à préciser les moyens à prendre pour parvenir à atteindre ses objectifs.	À la fin de la 3^e semaine , par courriel institutionnel
Grille d'appréciation fin de stage de l'enseignant-associé	Cette grille d'appréciation de fin de stage permet à l'enseignant de se prononcer sur chaque compétence de son stagiaire en fin de stage. Les commentaires, points forts et pistes de développement sont précieux pour le stagiaire.	Pour le dernier séminaire Envoi par courriel institutionnel au superviseur et au stagiaire (FORMAT PDF)

DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le développement des douze compétences est visé pour chacun des quatre stages et celles-ci sont toujours évaluées tout au long du baccalauréat.

Cependant, le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11 et 12 est particulièrement ciblé pour ce troisième stage.

Compétences	Stage EDU1004	Stage EDU2204	Stage EDU3004	Stage EDU4104
1- Savoirs, culture	1	1	1	1
2- Langue	2	2	2	2
3- Planification	3	3	3	3
4- Pilotage	4	4	4	4
5- Évaluation	5	5	5	5
6- Gestion\ sécurité	6	6	6	6
7- Adaptation aux élèves en difficulté	7	7	7	7
8- Utilisation des TIC	8	8	8	8
9- Coopération avec les partenaires	9	9	9	9
10- Concertation avec l'équipe pédagogique	10	10	10	10
11- Développement professionnel	11	11	11	11
12- Agir responsable, éthique	12	12	12	12

 = Manifestation de son ouverture ou de sa sensibilité à cette compétence

Dans le cas contraire, cela aura des répercussions sur les compétences 11 et 12.

 = Manifestation attendue d'habiletés ou de compétence (*Succès, Échec*)

Un succès au stage peut être accompagné d'une mention *Difficulté* pour certaines compétences.

Cette mention aide l'étudiant à bien identifier ses défis et l'invite à mobiliser toutes les ressources et se donner des plans d'action concrets avant le stage suivant.

ÉVALUATION DU STAGE

Le stage comprend l'ensemble des activités reliées à cette expérience de formation, c'est-à-dire :

- La réunion et les démarches en vue du placement;
- la conduite avec l'ensemble des intervenants, scolaires et universitaires;
- les activités en milieu scolaire;
- la participation aux séminaires;
- les travaux universitaires.

L'évaluation des douze compétences professionnelles porte sur l'ensemble de ces activités.

Ainsi, en particulier, l'évaluation de la compétence 12 « Agir de façon éthique et responsable » portera sur toutes les actions à entreprendre par le stagiaire.

MODALITÉS GÉNÉRALES D'ÉVALUATION

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignant associé et le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par le superviseur au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les douze compétences professionnelles et leurs composantes qui doivent être évaluées. Les exemples de manifestations observables ne constituent pas des objectifs à évaluer. Ils servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, ces manifestations pourraient varier en fonction du cheminement du stagiaire et du contexte du stage.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Appréciation par l'enseignant associé

Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences : Ne répond pas aux exigences, Répond partiellement aux exigences, Répond aux exigences.

Évaluation par le superviseur

Deux mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences : **Succès ou Échec**

PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2001), soit « Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. »

L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :

- tous documents écrits, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

Pour les communications orales reliées à la profession

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la fréquence d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la gravité d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la conscience linguistique de l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des moyens employés par l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

ÉVALUATION GLOBALE DU STAGE

Appréciation par l'enseignant associé

L'enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire.

Évaluation par le superviseur

Le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant associé.

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation globale du stage : **Succès, Échec ou Abandon***.

*La mention abandon pourrait être attribuée quand l'étudiant décide d'abandonner son stage pour des raisons personnelles **n'ayant aucun lien avec une possibilité d'échec ou l'exclusion du milieu de stage**. En cas de **maladie ou tout autre motif jugé valable** par le comité des stages, il doit fournir **une pièce justificative à la responsable des stages**.

ATTENTION : *Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec peu importe le nombre de jours effectués en stage.*

DIFFUSION DES RÉSULTATS DES STAGIAIRES

Le résultat final du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales.

Lorsque le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, il en envoie une copie au stagiaire par courriel et dépose l'originale au CFIM.

RÉPARTITION DES SEMAINES DE STAGE

Cette répartition permet aux étudiants de s'approprier progressivement la tâche et favoriser des périodes d'enseignement AVANT la première visite de supervision.

Responsabilités de Le stagiaire	
<p>Semaine #1</p> <p>3 jours (5 jours maximum)</p>	<p style="text-align: center;">Observation et assistantat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire prend les présences en début de séance • Le stagiaire assume l'activation de la séance • Le stagiaire est responsable de la phase du retour au calme • Le stagiaire s'implique pendant le cours en offrant de la rétroaction aux élèves de façon constante • Le stagiaire prépare l'échauffement • Le stagiaire assure les transitions (au vestiaire, entre les activités, etc.)
<p>Fin de semaine #1</p> <p>Semaine #2</p> <p>IMPORTANT : Les visites de supervision débutent dans la 2^e semaine, l'étudiant doit avoir vécu des prises en charge autonomes avant la visite.</p>	<p style="text-align: center;">Coenseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire prend les présences en début de séance • Le stagiaire assume l'activation de la séance • Le stagiaire s'implique pendant le cours en offrant de la rétroaction aux élèves de façon constante ou en planifiant certaines parties de la séance • Le stagiaire pilote les exercices pédagogiques, « éducatifs » • Le stagiaire est responsable de la phase du retour au calme et – ou de l'échauffement <p style="text-align: center;">Une séance sur deux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le stagiaire assiste l'enseignant associé lors de la première séance de la journée et assume la deuxième séance et ainsi de suite pour le reste de la journée • Le stagiaire participe à la conception et planification de situations d'apprentissage
<p>Semaine #3 jusqu'à la fin du stage</p>	<p style="text-align: center;">2/3 de tâche jusqu'à la prise en charge complète de la tâche d'enseignement</p>

OBSERVATION ET ASSISTANAT

En alternance avec les périodes d'observation, le stagiaire est invité à assumer certaines responsabilités. Il doit entre-autres, **prendre les présences** en début de leçon et **assumer l'activation de la période**. Il est aussi responsable **des transitions** et de **la phase du retour au calme**. Ces responsabilités sont assumées de façon progressive, dès la première semaine de stage.

COENSEIGNEMENT

Le stagiaire continue à assumer les responsabilités ci-haut mentionnées auxquelles s'ajoutent d'autres tâches. Ainsi, il **prépare le matériel** nécessaire pour la leçon, **présente des consignes** aux élèves et **co-anime avec l'enseignant associé**. Il peut s'occuper d'un petit groupe d'élèves. Il **offre des rétroactions aux élèves de façon constante afin de soutenir les apprentissages**. Il développe ses habiletés de supervision (balayage visuel) et pilotage (guidage) des élèves pendant qu'ils exécutent les activités proposées.

Le **coenseignement** ou *teamteaching* est de plus en plus fréquent dans les écoles au préscolaire primaire où deux enseignants assurent ensemble l'enseignement d'un groupe formé par des élèves venant de deux foyers ou classes. **Il se peut que cela se produise au secondaire**. L'expérience de **coenseignement** est toujours riche et s'avère une expérience collaborative pour plusieurs enseignants et stagiaires au profit de l'apprentissage chez les élèves. Cependant, considérant cette période de formation, il est important de favoriser le développement de l'autonomie chez le stagiaire et permettre à ce dernier de prendre en charge le groupe d'élèves seul afin qu'il puisse créer des liens significatifs avec ceux-ci, s'entraîner à la gestion des apprentissages et de la classe et se préparer à la visite de supervision.

ENSEIGNEMENT

Graduellement, le stagiaire prend en charge des périodes complètes d'enseignement. Il observe attentivement l'enseignant associé lors de la première période de la journée et prend en charge la seconde période. Il prépare donc les consignes à donner aux élèves, le matériel dont il aura besoin, ainsi que les rétroactions à faire pendant la séance. Enfin, **il assume l'entière responsabilité de la séance**, autant la planification que le pilotage et la supervision des élèves. Le stagiaire participe ainsi à la conception de situations d'apprentissage ou planifie des parties de la séance. Au terme de la séance, il analyse sa prestation d'enseignement à l'aide de l'enseignant associé.

PROJET COMPÉTENCE 9

MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET POUR L'ÉQUIPE-ÉCOLE

Le stage EDU 3004 doit permettre le développement de la compétence 9 d'une façon plus concrète.

Ainsi, l'étudiant doit mettre en œuvre **un projet rassembleur pour les membres de l'équipe-école. Ce projet peut aussi inclure des élèves.**

Afin de contextualiser ce projet, l'étudiant s'appuie sur les attentes de fin de formation et les manifestations observables de la compétence 9.

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :

(extrait du guide EDU 3004 p.27)

- ✓ *de situer son rôle par rapport à celui des autres intervenantes ou intervenants internes ou externes pour en arriver à une complémentarité respectueuse des compétences de chacun;*
- ✓ *d'adapter ses actions aux visées éducatives et d'apporter sa contribution en suggérant quelques pistes d'amélioration et en s'engageant personnellement dans la réalisation de projets d'école;*
- ✓ *d'établir une relation de confiance avec les parents.*

L'étudiant s'appuie sur ces pistes pour créer son projet et le mettre en œuvre :

- En quoi consiste le projet?
- Quels sont ses objectifs et les retombées qu'il anticipe?
- Qui pourra apporter une contribution dans l'élaboration de son projet?
- Comment pourrait-il mesurer l'impact de son projet auprès des personnes qui y ont participé?

L'étudiant enverra un résumé écrit de son projet à l'aide des pistes mentionnées plus haut (**pour le séminaire 3**);

Lors du dernier séminaire, présenter son projet et les retombées sur sa compétence 9. Le recours aux TIC pour la présentation peut être un atout!

DEUX VISITES DE SUPERVISION

Les visites de supervision **sont planifiées avec le superviseur de stage** La première est une évaluation diagnostique des habiletés d'enseignement du stagiaire. Le stagiaire se prépare à ses visites de supervision par la pratique régulière de prise en charge, de plus, **il devra avoir enseigné une période complète seul, avant la 1^{ère} visite du superviseur**. Enfin, il est préférable de circonscrire la leçon qui sera observée dans le cadre d'une Situation d'apprentissage évaluation (SAÉ).

RÉFLEXION POST-VISITES DE SUPERVISION

Le stagiaire produit une réflexion suite aux visites de supervision. Voici le plan proposé :

- Il résume le contenu des échanges en triade suite à l'observation de la séance par le superviseur et l'enseignant associé.
- Il décrit ses forces et ses défis en rapport à la leçon observée et aux différentes compétences professionnelles.
- Il présente des plans d'action (et un échéancier) pour se prendre en main et surmonter ses défis.

Par la suite, **il fait parvenir ses réflexions par courriel au superviseur et à l'enseignant associé 48h** après les visites de supervision. Les réflexions doivent rester à la disposition de l'enseignant associé et du superviseur en tout temps.

Le superviseur pourra commenter la réflexion et les plans d'action proposés.

GUIDE D'ÉVALUATION

Compétence 1 - Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :

- ✓ de comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;
- ✓ de manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et d'en apprécier les potentialités et les limites;
- ✓ de manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;
- ✓ de construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats et méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.</i> ② se dote et utilise les connaissances nécessaires à la bonne marche de ses interventions en questionnant l'enseignant associé et en consultant des ouvrages de référence (programmes ministériels, notes de cours, etc.); ② décrit de façon juste le milieu de stage et ses particularités; ② analyse l'impact de quelques caractéristiques scolaires sur le climat de l'école; ③ démontre une compréhension des savoirs des disciplines enseignées; ③ établit des liens entre les éléments de contenus du programme de formation. ➤ <i>Prendre une distance critique à l'égard de la discipline enseignée.</i> ③ porte un regard critique sur sa ou ses disciplines et sur les contenus à enseigner. ➤ <i>Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.</i> ② décrit diverses composantes de la tâche d'un éducateur physique dans une école; ② précise le rôle de divers acteurs qui façonnent la vie de l'école; ② identifie et compare les lieux de prise de décision par les enseignants dans la vie de l'école primaire et secondaire; ③ établit des liens entre la culture de ses élèves et les différents objets de culture du programme de formation; 	

③ utilise des éléments de la culture des élèves pour créer des situations d'apprentissage.	
--	--

Compétence 2 - Communiquer dans la langue d'enseignement

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou le stagiaire doit être en mesure :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ de maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone; ✓ de s'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Employer une variété de langage oral appropriée dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.</i> ○ s'exprime verbalement de façon adéquate (débit, ton et modulation, volume, langage approprié); ○ utilise, dans des phrases correctement construites, un vocabulaire juste, pertinent à l'éducateur physique et sans anglicismes; ○ adapte son niveau de langue à la situation de communication et aux caractéristiques de l'interlocuteur. ➤ <i>Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs.</i> ○ applique les règles de la langue écrite standard dans toutes ses productions écrites; ○ écrit sans faire d'erreurs (au tableau, sur les copies remises aux élèves et rédige des textes clairs et cohérents: phrases bien construites, idées bien développées, liens entre les énoncés, absence de contradiction, etc.). ➤ <i>Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.</i> ○ utilise un vocabulaire précis et varié et une syntaxe correcte; ○ fait un usage pertinent d'exemples ou d'analogies pour faciliter l'apprentissage. ➤ <i>Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites.</i> ○ démontre une compréhension juste de ce qu'est une erreur linguistique en fonction du contexte; 	

<ul style="list-style-type: none"> ③ intervient de manière appropriée auprès des élèves pour les amener à corriger leurs erreurs linguistiques, à l’oral et à l’écrit. ➤ <i>Chercher constamment à améliorer son expression orale et écrite.</i> ③ adopte des moyens concrets pour améliorer sa langue écrite et parlée. 	
---	--

Compétence 3 - Concevoir des situations d’apprentissage-évaluation

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>de concevoir correctement des activités d’apprentissage-évaluation variées et d’un niveau de complexité raisonnable permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences;</i> ✓ <i>d’intégrer ces activités dans une planification à long terme.</i>

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<p>À l’aide de son enseignant associé,</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Appuyer le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie.</i> ② prépare de concert avec l’enseignant associé des éléments de séances devant être enseignés en utilisant les ressources du milieu; ② bâtit un plan de séance contenant les éléments essentiels conformes aux exigences du guide; ② prévoit la présentation des consignes et des modalités de travail (individuel, en équipe, etc.); ② construit des activités stimulantes, appropriées au développement des élèves; ② présente à l’enseignant associé ses planifications 48h à l’avance. ③ crée des séances significatives, dont certaines inédites, en tenant compte de la planification de l’enseignant. ➤ <i>Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences, ainsi que les éléments de contenus du programme de formation.</i> ③ démontre sa compréhension de la progression des apprentissages dans un cycle. 	

<p>➤ <i>Planifier des séquences d'enseignement et d'évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression.</i></p> <p>② prend en considération les préalables les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'apprentissage-évaluation;</p> <p>② anticipe les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre;</p> <p>② prévoit des questions à poser aux élèves en vue de susciter des liens;</p> <p>② prévoit des situations d'apprentissage permettant l'intégration des compétences dans des contextes variés;</p> <p>③ ajuste l'ordre des contenus en fonction des apprentissages de ses élèves;</p> <p>③ insère des dispositifs d'évaluation dans sa planification.</p>	
---	--

Compétence 4 - Piloter des situations d'enseignement-apprentissage

<p>Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou le stagiaire doit être en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>de guider, par des interventions appropriées, les élèves dans la réalisation des tâches d'apprentissage;</i> ✓ <i>d'animer les élèves dans l'accomplissement d'un travail coopératif;</i> ✓ <i>de détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et d'utiliser les ressources appropriées pour y remédier.</i>
--

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<p>➤ <i>Créer des conditions pour que les élèves s'engagent dans des situations-problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.</i></p> <p>① commence la leçon en suscitant l'attention des élèves et les amène à réactiver leurs connaissances et leurs compétences;</p> <p>② maintient un rythme stimulant dans le déroulement des activités;</p> <p>③ présente aux élèves des situations qui comportent des défis raisonnables;</p> <p>③ stimule la motivation à apprendre des élèves en augmentant leur sentiment de compétence;</p> <p>③ établit un cadre de travail (objectifs, communication de ses attentes,</p>	

<p>répartition de tâches, définition des rôles de chacun, etc.).</p> <p>➤ <i>Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d'apprentissage proposées.</i></p> <p>① met à la disposition des élèves le matériel requis avant la séance;</p> <p>② aide les élèves à sélectionner les informations pertinentes pour accomplir une tâche;</p> <p>③ déclenche chez les élèves une réflexion sur l'efficacité des démarches possibles;</p> <p>③ amène les élèves à justifier les ressources qu'ils ont utilisées.</p> <p>➤ <i>Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.</i></p> <p>① maintient un contact visuel constant avec l'ensemble des élèves;</p> <p>① précise et/ou démontre clairement les critères de réalisation;</p> <p>① porte une attention aux manifestations verbales et non verbales des élèves;</p> <p>① fait un retour pour favoriser le transfert des apprentissages;</p> <p>② questionne et/ou donne des rétroactions aux élèves et en observe les effets;</p> <p>② intervient auprès d'un élève, d'un petit groupe d'élèves et d'un groupe-classe pour en susciter les apprentissages;</p> <p>③ aide les élèves à expliciter leurs processus de pensée en jeu dans la situation d'apprentissage;</p> <p>③ amène les élèves à reconnaître les contextes et les conditions d'utilisation de certaines connaissances et stratégies pour favoriser le transfert des apprentissages.</p>	
---	--

Compétence 5 - Évaluer la progression des apprentissages

<p>Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou le stagiaire doit être en mesure :</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>de détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves;</i> ✓ <i>de préciser, de façon autonome, des correctifs à apporter à son enseignement;</i> ✓ <i>de contribuer avec ses pairs à la préparation du matériel d'évaluation, à l'interprétation des productions des élèves au regard du développement des compétences et à l'élaboration d'outils de communication destinés aux parents;</i> ✓ <i>de communiquer à l'élève les résultats d'un processus d'évaluation diagnostique et d'indiquer aux parents et aux membres de l'équipe pédagogique les éléments des stratégies d'intervention corrective envisagés.</i>

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<p>➤ <i>En situation d'apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.</i></p> <p>① vérifie le temps d'engagement moteur des élèves;</p> <p>② vérifie et évalue le temps d'engagement productif des élèves;</p> <p>③ vérifie et reconnaît la progression des apprentissages.</p> <p>③ collige des traces de ses observations pour suivre la progression des apprentissages des élèves;</p> <p>③ repère les forces et les difficultés des élèves;</p> <p>③ revisite et adapte l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.</p>	

Compétence 6 - Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe- classe

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>de mettre en place et de maintenir des routines permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe;</i> ✓ <i>de repérer et de corriger des problèmes de déroulement qui nuisent au fonctionnement du groupe-classe;</i> ✓ <i>d'anticiper des problèmes de déroulement des activités de la classe et de planifier des mesures en vue de les prévenir;</i> ✓ <i>de déterminer et d'appliquer des moyens permettant de régler des problèmes avec les élèves présentant des comportements inappropriés.</i>

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<p>➤ <i>Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.</i></p> <p>① assure un environnement physique et social sécuritaire;</p> <p>① précise à l'avance le mode de fonctionnement de la classe et les comportements attendus de la part des élèves;</p>	

<ul style="list-style-type: none"> ② fait respecter le mode de fonctionnement de la classe et les comportements attendus de la part des élèves; ② exploite un signal d'attention : sifflet, expression, etc.; ② procède à des arrêts, obtient l'écoute et l'attention; ③ contrôle les absences et les retards. ➤ <i>Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.</i> ② précise à l'avance et fait respecter les règles de sécurité et utilise des routines efficaces; ② encourage les manifestations appropriées chez les élèves; ② identifie et décrit les situations de comportements problématiques chez les élèves; ③ formule des exigences claires sur les comportements scolaires et sociaux appropriés et les conséquences de leur non-respect; ③ intervient en conformité avec les exigences annoncées en cas de non-respect de celles-ci. ➤ <i>Adopter des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.</i> ① identifie des comportements adéquats et inappropriés; ② réagit lors de l'apparition de comportements inappropriés; ③ anticipe l'apparition de comportements inappropriés; ③ applique les moyens prévus dans le code de l'école et de la classe qu'il peut utiliser pour tenter de régler les problèmes qui se présentent; ③ évite de se laisser monopoliser par un élève. ➤ <i>Maintenir un climat propice à l'apprentissage.</i> ① décrit avec justesse l'atmosphère d'une classe, d'une leçon et ce qui en influence le déroulement; ① démontre de l'enthousiasme et du dynamisme; ① profite de toutes les occasions pour entrer en contact avec les élèves; ③ intervient fréquemment pour favoriser et soutenir l'apprentissage des élèves; 	
--	--

③ supervise attentivement le déroulement des activités du groupe et évite le plus possible les sources de distraction.	
--	--

Compétence 7 - S'adapter aux élèves en difficulté

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou le stagiaire doit être en mesure :
✓ <i>de collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité.</i>

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<p>➤ <i>Recherche l'information pertinente auprès des personnes-ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves.</i></p> <p>② décrit des caractéristiques d'élèves en difficulté, à risque ou intégrés;</p> <p>③ s'informe des besoins et des capacités des élèves en difficulté confiés à l'équipe pédagogique;</p> <p>③ adapte ses interventions aux besoins de ces élèves;</p> <p>③ recueille toutes les informations permettant de mieux comprendre les besoins (retard d'apprentissage, déficiences, handicap) des élèves en difficulté;</p> <p>③ met en place des tâches dans des situations d'apprentissage adaptées dans lesquelles tous les élèves peuvent se retrouver;</p> <p>③ intervient fréquemment pour aider l'élève en difficulté à adopter des stratégies efficaces.</p>	

Compétence 8 - Utiliser les TIC

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou le stagiaire doit être en mesure ;
<p>✓ <i>de manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage;</i></p> <p>✓ <i>de disposer d'une vue d'ensemble des possibilités que les TIC offrent sur les plans pédagogique et didactique, notamment par l'intermédiaire des ressources Internet, et de savoir les intégrer de façon fonctionnelle, lorsqu'elles s'avèrent appropriées et pertinentes, dans la conception des activités d'enseignement-apprentissage;</i></p> <p>✓ <i>d'utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche et traitement de données, évaluation, interaction avec des collègues ou des experts, etc.;</i></p>

- ✓ de transmettre efficacement à ses propres élèves la capacité d'utiliser les TIC pour soutenir de façon critique et articulée la construction personnelle et collective des savoirs.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiquer à l'aide d'outils multimédias variés. ○ démontre sa compréhension des enjeux liés à l'utilisation des TIC. ➤ Utiliser efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes. ○ utiliser à des fins pédagogiques le courrier électronique, les groupes de discussion, les réseaux thématiques, les réseaux sociaux, etc. ○ structure et guide les interactions à l'aide des outils multimédias dans une langue de qualité pour favoriser les apprentissages. ➤ Utiliser efficacement les TIC pour se constituer des réseaux d'échange et de formation continue concernant son propre domaine d'enseignement et sa pratique pédagogique ○ exploite des ressources numériques et participe à des réseaux d'enseignants pour orienter et enrichir son développement professionnel. ➤ Aider les élèves à s'approprier les TIC, à les utiliser pour faire des activités d'apprentissage, à évaluer leur utilisation de la technologie et à juger de manière critique les données recueillies sur les réseaux ○ donne l'exemple en utilisant les TIC adéquatement; ○ sensibilise les élèves aux enjeux sociaux et personnels associés à l'usage des TIC. 	

Compétence 9 - Coopérer avec l'équipe-école

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :

- ✓ de situer son rôle par rapport à celui des autres intervenantes ou intervenants internes ou externes pour en arriver à une complémentarité respectueuse des compétences de chacun;
- ✓ d'adapter ses actions aux visées éducatives et d'apporter sa contribution en suggérant quelques pistes d'amélioration et en s'engageant personnellement dans la réalisation de projets d'école;
- ✓ d'établir une relation de confiance avec les parents.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<p>➤ <i>Collaborer avec les autres membres de l'équipe-école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.</i></p> <p>① décrit le fonctionnement et la composition des comités d'école;</p> <p>① participe à la tâche d'encadrement, dont les surveillances;</p> <p>① décrit le projet pédagogique et autres particularités de l'école;</p> <p>② assume les tâches d'encadrement; participe aux tâches connexes de l'enseignant associé (parascolaire);</p> <p>③ manifeste une ouverture aux autres membres de l'équipe-école dans la mise en œuvre de projets.</p> <p>➤ <i>Soutenir les élèves dans leur participation aux structures de gestion de l'école ou aux activités et aux projets de l'école.</i></p> <p>③ encadre et soutient les élèves dans leur participation aux activités et aux projets qui concernent l'ensemble de l'école</p>	

Compétence 10 - Concertation avec l'équipe pédagogique

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou la stagiaire doit être en mesure :
<p>✓ <i>de contribuer de manière pertinente aux travaux de l'équipe enseignante;</i></p> <p>✓ <i>de critiquer de façon constructive les réalisations de l'équipe et d'apporter des suggestions novatrices en matière pédagogique.</i></p>

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<p>➤ <i>Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.</i></p> <p>① fait preuve de collaboration avec l'enseignant associé et les autres personnes-ressources;</p> <p>① participe aux journées pédagogiques, aux sessions de perfectionnement des enseignants, aux rencontres de parents si elles ont lieu.</p> <p>➤ <i>Travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.</i></p>	

③ exprime son point de vue et respecte celui des autres membres de l'équipe pédagogique.	
--	--

Compétence 11 - S'engager dans une démarche de développement professionnel

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou le stagiaire doit être en mesure ;
<ul style="list-style-type: none"> ✓ de repérer, de comprendre et d'utiliser les ressources (littéraires de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement; ✓ de préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver; ✓ de mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement; ✓ d'entreprendre des projets de recherche sur des aspects ciblés de son enseignement.

Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.</i> <ul style="list-style-type: none"> ① décrit et analyse ses expériences, ses apprentissages et ses objectifs personnels; ① s'autoévalue régulièrement en identifiant ses points forts et les points à améliorer en regard de la profession enseignante; ② décrit et analyse ses expériences, ses apprentissages et ses objectifs personnels. ➤ <i>Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.</i> <ul style="list-style-type: none"> ① s'autoévalue quant à la sécurité de l'environnement physique et social; ① s'interroge sur des situations rencontrées, à partir d'un point de vue enseignant; ① manifeste la volonté de s'améliorer en tenant compte des rétroactions reçues en vue d'un réinvestissement judicieux; ① identifie des pistes à travailler lors du prochain stage; ① planifie des moyens pour s'améliorer, se fixe des objectifs et planifie des occasions de pratique, etc.; ② s'autoévalue quant à l'efficacité de sa gestion de la classe sur l'apprentissage des élèves; 	

<ul style="list-style-type: none"> ② analyse sa prestation d'enseignement et précise de façon autonome, les correctifs à y apporter; ③ s'autoévalue quant à l'efficacité de sa planification sur l'apprentissage des élèves; ③ s'adapte aux contraintes et aux possibilités du contexte de travail. ➤ <i>Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l'école.</i> ③ discute de ses pratiques avec ses collègues et favorise le partage d'expériences de stage. 	
---	--

Compétence 12 - Agir de façon éthique et responsable

Au terme de la formation initiale, le stagiaire ou le stagiaire doit être en mesure ;	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>d'agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe;</i> ✓ <i>de répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés.</i> 	
Composantes (➤) et indicateurs (○)	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions.</i> ① adopte un comportement respectant les positions établies avec l'équipe d'encadrement (enseignant associé, coordonnatrices des stages, superviseur de stage); ① adopte un comportement susceptible de faciliter son accueil dans le milieu de stage; ① fait preuve de souplesse et d'ouverture face aux attentes de l'enseignant associé; ① respecte les règlements de l'école, les règles de fonctionnement de l'enseignant associé; ① planifie avec l'enseignant associé du temps de rencontre pour la rétroaction, la discussion des plans de leçon, etc.; ① recherche la rétroaction, est ouvert à la critique constructive; ① en cas de retard, informe son enseignant associé; en cas d'absence, doit aviser son enseignant associé et le superviseur; ① respecte les convenances quant aux vêtements, à la posture, aux attitudes et au langage; ① fait preuve de ponctualité, respecte les horaires et les échéances; 	

<ul style="list-style-type: none"> ① présente ses planifications, son carnet de stage et remet son rapport synthèse selon l'échéancier prévu; ① reçoit positivement la rétroaction, sans manifester le besoin de se justifier; ① clarifie ses propres valeurs; ③ prend des initiatives et accepte des responsabilités; ③ respecte les points de vue divergents du milieu scolaire et ses spécificités; ③ démontre le bien-fondé des moyens pédagogiques et didactiques utilisés compte tenu du contexte. ➤ <i>Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.</i> ① voit à ce que les échanges verbaux se fassent dans le respect; ① manifeste une attitude d'écoute, fait preuve de compréhension, d'empathie; ① corrige les erreurs en respectant les élèves; ① encourage les élèves; ① avise immédiatement l'enseignant associé en cas d'accident ou de blessure d'un élève et en informe son superviseur; ② donne des rétroactions en respectant les élèves; ② répartit son attention auprès de tous les élèves. ➤ <i>Respecter les aspects confidentiels de sa profession.</i> ① fait preuve de respect et de discrétion vis-à-vis le personnel de l'école, les parents et les élèves. ➤ <i>Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.</i> ① respecte les personnes (capacité à établir et à maintenir des relations positives et efficaces) et évite de poser des jugements de valeurs; ① répond de façon adéquate de ses actes, ses décisions et ses prises de position ; ① participe activement aux échanges lors des moments d'encadrement en mobilisant des savoirs-agir adéquats. ➤ <i>Situer à travers les grands courants de pensée les problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.</i> ③ observe les conséquences des interventions découlant des valeurs en jeu sur le bien-être individuel et collectif des élèves; ③ manifeste sollicitude, soin et diligence à l'égard des élèves; 	
--	--

<p>③ agit envers les élèves avec justice, équité et compréhension dans le respect de leur dignité.</p> <p>➤ <i>Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.</i></p> <p>③ accomplit ses tâches dans le respect du cadre réglementaire (Lois sur l'Instruction publique et convention collective, mais aussi règlements, politiques, objectifs et valeurs du milieu d'enseignement).</p>	
---	--



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de proposer des modalités de fonctionnement convenant à chacun. Celles-ci pourront bien sûr, être revues au fur et à mesure du stage, selon les besoins de chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, compétences disciplinaires et types d'enseignement pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe et/ou de la gestion disciplinaire modifiables et non modifiables :

Autres attentes importantes :

ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

Principaux objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature du stagiaire

Date

Signature de l'enseignant associé

Date



GRILLE D'APPRÉCIATION DE L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE

EDU 3004 – 5 crédits

Stage 3– Enseignement en ÉPS au secondaire

Grille d'appréciation de l'implication professionnelle du stagiaire

À REMETTRE APRÈS UNE SEMAINE DE STAGE

Nom du stagiaire : _____
 Nous voudrions connaître, après une première semaine de stage, votre degré de satisfaction quant à l'implication professionnelle de votre stagiaire dans votre école à l'égard des certaines composantes des compétences 1, 2, 6, 11 et 12. Nous vous invitons à remplir ce petit questionnaire afin que nous puissions ajuster le tir le cas échéant.

Légende : 1-en désaccord, 2- légèrement en désaccord, 3- légèrement d'accord, 4- en accord

Énoncé	Votre évaluation	Commentaires
Le stagiaire décrit de façon juste le milieu de stage, ses particularités et les caractéristiques des élèves. (Compétence 1)		
Le stagiaire décrit diverses composantes de la tâche d'un éducateur physique dans une école primaire ou secondaire. (Compétence 1)		
Le stagiaire communique adéquatement, tant à l'oral qu'à l'écrit (Compétence 2)		
Le stagiaire démontre de l'enthousiasme et du dynamisme. (Compétence 6)		
Le stagiaire s'interroge sur des situations observées, à partir d'un point de vue enseignant. (Compétence 11)		
Le stagiaire adopte un comportement susceptible de faciliter son accueil dans le milieu de stage. (Compétence 12)		
Le stagiaire respecte les règlements de l'école et vos règles de fonctionnement. (Compétence 12)		
Le stagiaire respecte les horaires et les échéances. (Compétence 12)		

Compétence 1 Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète.

Compétence 2 Communiquer dans la langue d'enseignement

Compétence 6 Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe- classe.

Compétence 11 S'engager dans une démarche de développement professionnel.

Compétence 12 Agir de façon éthique et responsable.

Votre nom : _____

Signature : _____ Date : _____



GUIDE DE PLANIFICATION

Toutes les planifications conçues par le stagiaire doivent être présentées 48 heures à l'avance à l'enseignant associé ou au superviseur de stage le cas échéant. Les étudiants ont suivi le cours de didactique portant sur la planification pédagogique, ce stage est donc le moment idéal pratiquer la planification au secondaire! Le stagiaire peut utiliser le canevas de planification de sa préférence, pourvu qu'il intègre les éléments qui ont trait aux trois phases de l'enseignement : préparation, réalisation et intégration, tel que proposé dans le canevas ci-dessous.

Aide-mémoire pour la planification d'une situation d'apprentissage

Cours:	Date:	Groupe/Niveau:
Titre/Thème:		
Compétence disciplinaire:		Repères culturels :
Intention pédagogique :		
À la fin de la séance, l'élève devra être capable de...		

PRÉPARATION ET PRISE EN MAIN

Activation motrice, cognitive et affective (échauffement; mise en situation; lien avec les leçons précédentes; présentation de la tâche, des consignes de jeu, des règles de sécurité, des règles et des procédures routinières, du mode de fonctionnement dans la classe, etc.)

Activité/ Durée	Formation/organisation spatiotemporelle/sécurité		Matériel et support technique
	Rôle de l'enseignant	Rôle de l'élève	
But : motiver les élèves à construire leurs savoirs et à s'engager dans les activités <ul style="list-style-type: none"> • préparant le corps pour l'activité physique ; • suscitant l'intérêt des élèves par un élément déclencheur, ou par des questionnements; • activant leurs connaissances antérieures; • précisant les intentions d'apprentissage; • présentant le déroulement de l'activité et le matériel à utiliser; • donnant aux élèves une idée des stratégies utiles pour la tâche, ainsi que les critères d'évaluation ; • vérifiant la compréhension des consignes par des questions. 			

RÉALISATION

Apprentissages moteur, cognitif et affectif (éducatifs, mobilisation des connaissances, stratégies de jeu, activités de coopération, rétroactions, questionnements-réponses, etc.)

Activité/ Durée	Formation/organisation spatiotemporelle/sécurité		Matériel et support technique
	Rôle de l'enseignant	Rôle de l'élève	
But : guider les élèves à construire leurs savoirs en : <ul style="list-style-type: none"> • guidant et pilotant l'élève dans les tâches ; • stimulant, encourageant et accompagnant les élèves; • offrant un soutien adapté au degré de maîtrise des élèves face à la tâche; • suggérant aux élèves des stratégies de rechange ou proposant des défis; • dirigeant au besoin les élèves vers les diverses ressources mises à sa disposition; • aidant les élèves à prendre conscience de leurs forces et de leurs difficultés; • observant, recueillant et consignant des observations. • questionnant les élèves sur leur démarche et leurs stratégies; 			

INTÉGRATION

Intégration des apprentissages et retour au calme (Mise au point sur le chemin parcouru, liens entre leurs nouveaux savoirs et leurs savoirs antérieurs, récapitulation, bilan de fin de séance, etc.)

Activité/ Durée	Formation/organisation spatiotemporelle/sécurité		Matériel et support technique
	Rôle de l'enseignant	Rôle de l'élève	
<p>But : faire prendre conscience à l'élève de ce qu'il a appris en:</p> <ul style="list-style-type: none"> • invitant les élèves à nommer, dessiner/écrire ou démontrer ce qu'ils ont appris; • amenant les élèves à reconnaître les stratégies utilisées pour exécuter la tâche; • aidant les élèves à identifier les prochains défis; • sensibilisant les élèves au transfert des savoirs dans d'autres contextes; • étant attentif au degré de satisfaction des élèves; • en prenant le temps pour revenir au calme et pour prendre conscience de sensations kinesthésiques ressenties pendant et après les activités ; • en préparant la sortie du gymnase, du terrain de jeu, palestre, piscine, etc. 			

Toutes les planifications enseignées par le stagiaire doivent être présentées 48 heures à l'avance. Le stagiaire peut s'inspirer du canevas de planification ci-dessus ou d'un autre canevas, tout en étant attentif aux trois phases d'une leçon, soit la préparation, la réalisation et l'intégration. **Toute utilisation d'une planification existante (retrouvée sur des Sites Web) à titre d'inspiration doit être mentionnée dans la liste des références, autrement, elle constituera du plagiat. Voir les règles du plagiat.**

On insiste sur l'importance d'ajouter à sa planification des schémas de la leçon, ils favorisent la compréhension des activités et formations proposées autant pour le stagiaire que pour la personne qui l'observe, enseignant associé ou superviseur.

À PROPOS DES SAÉ :

À noter qu'une SAÉ (situation d'apprentissage évaluation) est composée par plusieurs SA (situations d'apprentissage), entre 6 et 8 environ en fonction des moyens d'action, des réalités du milieu de stage, des intentions pédagogiques visées, entre autres. En ce sens, il est important de bien préciser les productions ou apprentissages attendus ainsi que les critères ou moyens d'évaluation de ceux-ci.

Plusieurs SAÉ se trouvent disponibles sur différents Sites Web, cependant, il est important que le stagiaire produise, en concertation avec son enseignant associé, des SAÉ originales et adaptées aux contextes et besoins de différents groupes classes de son milieu de stage.

Enfin, toutes les planifications sont colligées dans le carnet de stage, elles doivent toujours être disponibles, autant pour l'enseignant associé que pour le superviseur.

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,¹ un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)². Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.³
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou oui-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

¹ Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825

* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

² Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

³ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles⁴

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁵

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁶

Révisé octobre 2019

⁴ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁵ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference_competence-num.pdf
(dimension 1)

⁶ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.